

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **7 octobre 2025 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à La Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Christian Duval, directeur général

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Caroline Bohémier, administratrice issue du personnel d'encadrement
Patrick Boucher, Président, administrateur issu du district n° 1

Carole Champagne, administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

Chantal Comeau, administratrice issue du district n° 4

Yury Fesko, administrateur issu du district n° 3

Alexandre Guérin, administrateur issu du personnel enseignant

Fanny Lamoureux, administratrice issue du personnel de soutien

Denis Lefebvre, Vice-président, administrateur issu du district n° 2

Robyn Maler, administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Marjolaine Morin, administratrice issue du personnel professionnel non enseignant

Philippe Maurice, administrateur issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Valérie Roy, administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Marie-Claude Savard, administratrice issue du district n° 5

Éric St-Denis, administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

EN VIDÉOCONFÉRENCE

Alexa Love-Tremblay, administratrice âgée de 18 à 35 ans

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Stéphane Brault, directeur général adjoint

Julie Grenier, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Richard Poirier, directeur général adjoint

Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures

ABSENCE(S)

Stéphanie Hautot, administratrice issue des directions d'établissement

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENCE

M. Patrick Boucher, président, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le quorum est constaté.

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Valérie Roy, administratrice, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2025-10-07-411 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 AOÛT 2025

M. Yury Fesko, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 août 2025.

CA-2025-10-07-412 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Sont présentes à la rencontre :

M^{me} Hélène Renaud, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL),

Mme Joanne Roy, direction en accompagnement au programme d'insertion professionnelle et de coaching

M^{me} Marie-Ève Bourbeau, directrice adjointe de l'école Piché-Dufrost

M^{me} Isabelle Cloutier, régisseuse des Services éducatifs

M^{me} Fanny Cusson, enseignante à l'EFPC

M^{me} Cindy Landry, directrice adjointe de l'école de l'Archipel

M^{me} Priscilla Robidoux-Lépine, directrice adjointe de l'école Régionale Brenda-Milner

M^{me} Isabelle Rouillier, directrice adjointe de l'école Plein-Soleil

M^{me} Émilie Richard-Larochelle, travailleuse sociale aux Service éducatifs

M^{me} Karine Jarry, enseignante à l'école Émilie-Gamelin

5. PAROLE À LA PRÉSIDENCE

Rien à signaler.

6. DÉCISIONS

6.1. LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2025-2026 – APPROBATION

M. Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles – secteur développement des infrastructures, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) en vertu du règlement de délégation de pouvoirs n° 242 ;

CONSIDÉRANT que la liste des projets à caractère physique est en adéquation avec les données recueillies dans le cadre des inspections et expertises du parc immobilier et permet au Service des ressources matérielles (SRM) d'amorcer la planification et la réalisation de ces projets ;

CONSIDÉRANT que ces projets sont en cohérence avec les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation (MÉQ) concernant l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires ;



DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

CONSIDÉRANT que les projets inscrits à la liste des projets à caractère physique seront réalisés dans les limites du financement disponible dans chacune des sous-mesures octroyées au centre de services scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Philippe Maurice, administrateur,

- d'approuver la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) pour l'année 2025-2026, comme déposée sous la cote 06.01a.

CA-2025-10-07-413 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.2. DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – PQI 2026-2036 – APPROBATION

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de l'effectif et les besoins en espaces identifiés par le MÉQ pour les 5 prochaines années au primaire et les 10 prochaines années au secondaire ;

CONSIDÉRANT les écarts observés entre la clientèle réelle et les prévisions de l'effectif solaire du MÉQ ;

CONSIDÉRANT les projets d'ajout d'espace autorisés par le MÉQ en planification ou en chantier ;

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire accéléré dans certains secteurs du territoire du CSSDGS ;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil d'environ 440 enfants de 4 ans en 2026-2027 (21% de la clientèle prévue) est insuffisante et que l'autorisation d'ajouts d'espace additionnels est nécessaire pour créer près de 600 places additionnelles et atteindre la cible fixée à 50% des enfants de 4 ans de notre territoire ;

CONSIDÉRANT la transformation possible d'écoles secondaires de 1^{er} cycle, selon les ajouts d'espace qui seront autorisés au secondaire et les opportunités qui seront étudiées et développées, en concordance avec les orientations de la Politique d'organisation scolaire du CSSDGS ;

CONSIDÉRANT la vétusté de certains bâtiments pour lesquels un remplacement, une reconstruction partielle ou une rénovation majeure est la solution optimale ;

CONSIDÉRANT que 6 projets d'agrandissements, de remplacements ou de rénovations majeures sont des demandes reconduites ou modifiées de l'année précédente ;

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espace adoptée à la séance régulière du conseil d'administration du 8

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

avril 2025 pour les projets nécessitant l'acquisition d'un terrain ;

CONSIDÉRANT que la Direction générale de la planification et de l'expertise du MÉQ demande qu'une résolution du conseil d'administration soit adoptée pour les demandes des projets qui ne sont pas inscrits à la planification des besoins d'espace ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Guérin, administrateur,

- d'autoriser la Direction générale à demander au ministère de l'Éducation d'accorder au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire afin de réaliser les projets non inscrits à sa planification des besoins d'espace :

Secteur	Ville (s)	Projets non-inscrits à la planification des besoins d'espace (PBE)	Capacité totale visée	Statut de la demande R=Reconduite N=Nouvelle M=Modifiée
Nord	La Prairie	Agrandissement et réaménagement avec gymnase Édifice Notre-Dame École primaire Notre-Dame-Saint-Joseph	4-4-8-0	M
		Remplacement avec agrandissement École secondaire Saint-François-Xavier	À déterminer avec le MÉQ	M
		Rénovation majeure - Bloc sportif et auditorium École secondaire de la Magdeleine	N/A	M
Ouest	Châteauguay	Rénovation majeure École primaire Saint-Jean-Baptiste	N/A	M
	Mercier	Agrandissement École primaire des Bons-Vents	2-2-12-0	R
Sud-Est	Hemmingford	Agrandissement École Primaire Saint-Romain	2-2-12-0	R
Sud-Ouest	Sainte-Clotilde	Agrandissement École primaire Sainte-Clotilde	3-3-18-0	N

CA-2025-10-07-414 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.3 CONSENTEMENT POUR CESSION CONTRAT DE TRANSPORT – ADOPTION

M^{me} Julie Grenier, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande de consentement à la cession du contrat de Roger D'Amour ;

CONSIDÉRANT l'article 291 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit qu'un centre de services scolaire peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tout ou une partie de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'article 8 du Contrat ;

CONSIDÉRANT l'article 89 du règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration conclut une entente ou autorise les contrats pour organiser le transport des élèves du centre de services scolaire;

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

CONSIDÉRANT la présentation du dossier à la séance de travail du conseil d'administration du 29 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que le service de l'organisation scolaire et du transport n'a pas émis d'objection à la demande de consentement à la cession ;

CONSIDÉRANT les termes du document *consentement – cession de contrat* ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Marjolaine Morin, administratrice,

- que le Conseil d'administration autorise la cession de contrat entre l'entreprise individuelle Roger D'Amour et l'entreprise de transport 9421-3782 Québec inc. et autorise le directeur général à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, le document *Consentement – Cession de contrat*, tel que déposé sous la cote 6.3a.

CA-2025-10-07-415 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.4 AJOUT D'UN ADDENDA SUR UN CONTRAT DE BERLINE POUR VÉHICULE SPÉCIALISÉ – ADOPTION

M^{me} Julie Grenier, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 291 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit qu'un centre de services scolaire peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tout ou une partie de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'article 89 du règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration autorise les contrats pour organiser le transport des élèves du centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier au comité de vérification du 12 août 2025 ;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier à la séance de travail du conseil d'administration du 29 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que ce véhicule répond aux besoins de nos élèves;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de ce véhicule permet de générer des économies pour le CSSDGS ;

CONSIDÉRANT l'accord du transporteur ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Claude Savard, administratrice,

- que le Conseil d'administration adopte l'addenda 2025-2028, applicable au contrat de berline du transporteur 9421-3782 Québec inc. pour permettre l'ajout au contrat du montant 24-25 de 19 302\$

DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2025-2026) 7 OCTOBRE 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

(indexé selon l'IPC) pour l'utilisation du véhicule Promaster., tel que déposé sous la cote 6.4a.

CA-2025-10-07-416 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS 7.1 SUIVI DES PLAINTES DU PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le tableau de suivi des plaintes déposées au protecteur régional de l'élève (PRÉ) pour l'année 2025-2026.

8. REDDITION DE COMPTES

8.1. RAPPORT DE CONFORMITÉ : COMITÉS ET MÉCANISMES DE PARTICIPATION, LISTES D'AFFECTATION DU PERSONNEL-CADRE

M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le dossier.

9. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

9.1 PRIORITÉS DE TRAVAIL

M. Stéphane Brault, directeur général adjoint, présente le dossier.

10. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

10.1. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE :

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le dernier CA.

10.2. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le dernier CA.

10.3. COMITÉ DE VÉRIFICATIONS :

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le dernier CA.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

M^{me} Fanny Lamoureux, administratrice, propose la levée de la séance, à 19h22.

CA-2025-10-07-417 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

Secrétaire générale

NM/vb/ng

CA du 2025-10-07

